

## SOMMAIRE

- PAGE 1 •  
Au fil de l'île
- PAGE 2 •  
Le phare aura 200 ans
- PAGE 3 •  
Qui fait quoi?
- PAGE 4 •  
Discours du budget 2006
- PAGE 5 •  
Nouvelles de la CPICIV
- PAGE 6 •  
Culture et loisirs
- PAGE 7 •  
Mer Bergère se renouvelle
- PAGE 8 •  
Recherché(e)



Publié par la Corporation des Propriétaires de l'Île pour la Conservation de l'Île Verte / CP287 Isle Verte GOL IKO

## Au fil de l'île



Le paysage, bien collectif

LA GRANDE MAJORITÉ DES RÉSIDENTS DE L'ÎLE VERTE EST TRÈS SENSIBLE À LA BEAUTÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE L'ÎLE ET C'EST POUR CELA QUE BEAUCOUP D'ENTRE NOUS AVONS CHOISI DE NOUS Y ÉTABLIR. NOUS ADMETTONS TOUS QU'IL S'AGIT D'UN HÉRITAGE EXCEPTIONNEL ET IL EST DONC DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE LA PRÉSERVER, QUE CE SOIT POUR NOUS QUI L'HABITONS, POUR CEUX QUI LA VISITENT OU POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES QUI ONT, ELLES AUSSI, UN DROIT SUR CE PATRIMOINE. UN ASPECT IMPORTANT DE CE PATRIMOINE EST CERTAINEMENT LE PAYSAGE, BIEN COLLECTIF PAR EXCELLENCE ET QUI MÉRITE DONC D'ÊTRE PRÉSERVÉ POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ ACTUELLE ET FUTURE.

AU BOUT-D'EN-HAUT,  
UN EXEMPLE DE PAYSAGE FRAÏLE

UN DE CES PAYSAGES EXCEPTIONNELS NOUS EST OFFERT PAR LE CHEMIN DE L'ÎLE LORSQUE CELUI-CI ATTEINT LE

BOUT-D'EN-HAUT ET QUE NOUS DÉCOUVRENT PETIT À PETIT L'EXTREMITÉ OUEST DE L'ÎLE AVEC À GAUCHE LE ROCHER DE CACOUNA, LES ÎLES PÈLERINS, LES MONTAGNES ET LES ÎLES DE KAMOURASKA, AU CENTRE L'ÎLE AUX LIÈVRES ET LA MONTAGNE DES ÉBOULEMENTS, PUIS EN ALLANT VERS LA DROITE, LE CAP AUX CHIENS, LA BAIE DES ROCHERS, LE SAGUENAY ET TADOUSSAC AVEC SES FALAISES DE SABLE ET ENFIN L'ÎLE ROUGE SOMMEILANT SUR LE FLEUVE. MALHEUREUSEMENT, L'ABSENCE DE FORÊT QUI NOUS FAIT UN TEL CADEAU EST AUSSI UNE FAIBLESSE PUISQUE CHAQUE NOUVEAU POTEAU, CHAQUE NOUVEAU FIL, CHAQUE NOUVELLE CONSTRUCTION MARQUE À JAMAIS CE PAYSAGE ET LUI ENLÈVE À CHAQUE FOIS UN PEU DE SON ATTRAIT.

### UN PREMIER PAS

LE 29 AVRIL 2005, UNE PÉTITION AVAIT ÉTÉ ENVOYÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS. IL Y AVAIT ALORS 83 SIGNATURES ET D'AUTRES SE SONT AJOUTÉES PAR LA SUITE, CE QUI DÉMONTRE L'INTÉRÊT PORTÉ PAR L'ENSEMBLE DES CITOYENS DE NOTRE MUNICIPALITÉ À LA SAUVEGARDE DES PAYSAGES. CETTE PÉTITION DEMANDAIT QU'À TRÈS COURT TERME TOUT SOIT FAIT POUR QUE LES LIGNES DESSERVANT DEUX NOUVELLES CONSTRUCTIONS DU BOUT-D'EN-HAUT SOIENT RESPECTUEUSES DU PAYSAGE. GRÂCE AUX NOMBREUSES DÉMARCHES FAITES PAR LES DEUX PROPRIÉTAIRES AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC ET À LEUR TÉNACITÉ, LES LIGNES SECONDAIRES FURENT ENFOUIES AU PLUS GRAND PLAISIR DE TOUS ET À UN PRIX COMPARABLE À CELUI D'UNE LIGNE AÉRIENNE. DANS UN PROCHAIN TEXTE NOUS FERONS UN RÉSUMÉ DES GAINS IMPORTANTS OBTENUS AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC À CETTE OCCASION.

### ET UN AVENIR À DÉFINIR

EN FAIT, ET CELA SEMBLE AVOIR ÉTÉ OUBLIÉ, LA PÉTITION DEMANDAIT EN PRIORITÉ QUE LA MUNICIPALITÉ PROPOSE « UN SCHÉMA D'IMPLANTATION DES LIGNES ÉLECTRIQUES QUI RESPECTE AU MIEUX LE PAYSAGE DE L'ÎLE VERTE EN METTANT SUR PIED UN PROGRAMME D'INCITATION À L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES PRIVÉES DE DISTRIBUTION ». LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 30 AVRIL 2005 TENUE SUR L'ÎLE VERTE EN PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS D'HYDRO-QUÉBEC, LA POPULATION A TRÈS CLAIREMENT DEMANDÉ À LA MUNICIPALITÉ DE JOUER UN RÔLE DE LEADERSHIP DANS CE DOMAINE ET DE PROPOSER DES INCITATIFS À L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES SECONDAIRES PAR LES PROPRIÉTAIRES. ACTUELLEMENT, RIEN DE CONCRET N'A ÉTÉ FAIT SI CE N'EST UN RÈGLEMENT RÉGISSANT LE PASSAGE D'UNE LIGNE SECONDAIRE SOUS LE CHEMIN MUNICIPAL. DE PLUS, LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE 2005 FAIT PEU DE CAS DE L'IMPLANTATION DES LIGNES ÉLECTRIQUES, CERTAINS ASPECTS DE CELUI-CI SEMBLANT MÊME ALLER À L'ENCONTRE DE CE QUI AVAIT ÉTÉ DEMANDÉ, ET PLUSIEURS MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SEMBLENT FERMEMENT OPPOSÉS À L'IDÉE D'UN INCITATIF, SI MINIME SOIT-IL. APRÈS LE



Photos: RD

rappel récent des demandes faites dans la pétition d'avril 2005, le conseil municipal a cependant confié au CCU le mandat d'élaborer une politique d'implantation des lignes électriques sur l'île et Monsieur Jean-Claude Tardif a pris en charge ce dossier. Enfin, une consultation publique en vue d'élaborer une politique d'implantation de lignes électriques se tiendra cet été à l'île Verte.

LES RETOURS EN ARRIÈRE ÉTANT TOUJOURS TRÈS DIFFICILES, NOUS PENSONS QU'IL NOUS FAUT TRÈS RAPIDEMENT AGIR ET L'ANNÉE 2006 SERA DONC POUR NOUS L'OCCASION DE NOUS CONCERTER POUR TROUVER UNE SOLUTION À LONG TERME QUI SATISFASSE TOUT LE MONDE, QUE CE SOIT LA COLLECTIVITÉ OU LES PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES.

BRUNO VINCENT

## 2009 CÉLÉBRATIONS DU 200<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU PHARE DE L'ÎLE VERTE

En 2009, il y aura 200 ans que le premier phare a été érigé comme guide à la navigation sur le Saint-Laurent. Pour célébrer cet événement, un comité est déjà à pied d'œuvre. Deux rencontres publiques ont eu lieu. Une programmation est en voie de prendre forme. Dès 2006, les premières activités débiteront.

Le décret gouvernemental qui a été à l'origine de l'achat d'un terrain et de la construction d'un phare sur l'Île Verte remonte en effet à 1806 et cet anniversaire sera souligné selon des modalités qui restent à être précisées. Par la suite, à chaque année, des activités sont prévues. Le tout culminera en 2009 alors qu'on assistera à une foule d'événements comme, par exemple, la remise officielle du phare à la municipalité par Pêches et Océans Canada, l'aménagement du site du phare, des festivités sur le site, la journée du gardien, le lancement de petits bateaux, des retrouvailles des familles qui ont marqué l'histoire de l'Île, la publication du registre des commentaires des visiteurs du phare, une exposition de photos anciennes, la création d'un site Internet, etc.

Pour réaliser cet ambitieux projet, un comité de coordination a été mis en place lors de la dernière assemblée générale de la Corporation des maisons du phare, le 12 juin dernier, et les responsables des six comités de travail ont invité la population, le 24 septembre dernier, à échanger sur l'orientation du projet et les tâches à prévoir. Voici la liste des comités avec leur responsable :

1. Comité du contenu :  
Jean-Claude Tardif, Jocelyn Lindsay,  
Jean Cloutier
2. Comité d'accueil et de la programmation :  
Anaïs Giroux-Bertrand
3. Comité de logistique : Michèle Dionne
4. Comité des communications : Denis Cusson
5. Comité du financement : Gérald Dionne Jr
6. Comité d'aménagement :  
Nicole Picard

Vous avez de l'expérience, des connaissances, des habilités, sur l'un ou l'autre des objets traités par les comités? Vous avez le goût d'apprendre? Nous avons besoin de vous. Communiquez sans tarder avec l'un ou l'autre des responsables des comités. Une chronique régulière sera proposée au responsable de L'Insulaire. On peut se procurer les deux compte rendus et la liste des tâches des comités en communiquant avec Jean-Claude Tardif ([picard.tardif@sympatico.ca](mailto:picard.tardif@sympatico.ca)).

Denis Cusson  
Jean-Claude Tardif



2

### **L'INSULAIRE** fait peau neuve.

En plus de la version imprimée en noir et blanc que vous recevez, vous pourrez consulter ou télécharger une version couleur en vous rendant à l'adresse suivante :  
<http://inter-rives.qc.ca/CPICIV-2.htm>

En cliquant sur l'hyperlien approprié, vous pourrez choisir le numéro désiré.

Si vous éprouvez des difficultés à lire le fichier .pdf, procurez-vous la bonne version du lecteur Acrobat à :  
<http://www.adobe.com/products/acrobat/readstep2.html>

# QUI FAIT QUOI

Une brève analyse de ce qui précède nous indique que ces 90 fonctions sont dévolues à 43 bénévoles qui contribuent généreusement au bien-être de nos concitoyens et concitoyennes et au bon développement de nos organismes. Rappelons aussi que lors de la récente élection municipale les quelques 140 électeurs de l'Île ont voté à plus de 90%. En conclusion, convenons que la démocratie se porte bien à l'Île Verte!

Félicitations à Brigitte Émond, nouvellement élue par acclamation au poste de conseillère municipale, ainsi qu'à ceux et à celles qui ont été récemment élus(es) aux différents postes mentionnés plus haut.

Un sincère merci à Minnie Dussault pour sa généreuse et ponctuelle collaboration au présent article

Paul Deschênes



**Conseil municipal :** Maire, Gilbert Delage.  
Conseillers(ères) : Louise Newbury, Brigitte Émond, Charles Méthé et Francis Michaud.

**Employés municipaux :** Employés municipaux : Le poste de directeur(trice) générale est à être comblé au moment d'aller sous presse; Michel Dumont, employé de voirie et inspecteur adjoint; Nicolas Marois, préposé au centre de tri; Anaïs Giroux-Bertrand et Lucille Vien, agentes de bureau. Martine Girard a aussi œuvré occasionnellement à diverses fonctions.

## Comités municipaux (ou quasi-municipaux)

### CCU (Comité consultatif d'urbanisme) :

Président : Michel Mainville  
Secrétaire et représentante de la municipalité : Louise Newbury  
Membres : Gilbert Delage (d'office), Minnie Dussault, Charles Méthé, Jean-Bernard Ouellet, Jean-Claude Tardif. Le poste préalablement occupé par Léopold Fraser est actuellement vacant.

### Corporation de développement et de gestion touristique de l'Île Verte :

-Président : Charles Méthé  
Secrétaire : Gérald Dionne Jr.  
Trésorier : Marc Lorrain  
Membres : Gilbert Delage (d'office), Minnie Dussault, Pierre-Henry Fontaine, Bernard Gagnon, Guy Langelier et Louise Newbury.

### Sentier de la bouette :

Membres : André Cloutier, Denis Cusson, Gérald Dionne Jr., Michèle Dionne et Léopold Fraser (assistés d'un bon nombre de bénévoles lors de l'événement).

### Corporation des maisons du Phare :

Président : Jean Cloutier  
Administrateurs : Léopold Fraser, Manon Lefort, Jocelyn Lindsay, Louise Newbury (représentante de la municipalité), Gérald Dionne Jr.  
Personnel : Gérald Dionne Jr. (directeur), Annette Gagnon et Marie-Ève Dumont

### Circuit touristique :

Louise Newbury (représentante de la municipalité), Jean Cloutier (Graphare), Gérald Dionne Jr. (directeur de la Corporation des maisons du Phare), Pierre-Henry Fontaine (Musée du squelette).

### Corporation des loisirs et de la culture de l'Île Verte :

Président : André Cloutier  
Administratrices : Maryse Dickner, Michèle Dionne, Manon Lefort.

### Comité de santé :

Président : Denis Cusson  
Membres : André Cloutier, Claude Daoust, Gérald Dionne, Alain Gamache, Jean-Bernard Ouellet, Johanne Ouellet (représentante du C.L.S.C).  
Permanence au dispensaire : André Cloutier, I.L. et Marie-Josée Henry, I.L. Équipe de premiers répondants : André Cloutier, Gilbert Delage, Gérald Dionne Jr., Minnie Dussault, Marie-Josée Henry, Lucille Vien.

## Société Inter Rives de l'Île Verte :

Président : Robert Desrosiers  
Vice-président : Alain Roy  
Secrétaire : Denis Cusson  
Administrateurs : (représentant de la Municipalité de l'Isle Verte non désigné à ce jour), Gilbert Delage (représentant la municipalité), François Dionne, Minnie Dussault, Guy Langelier (représentant la CPICIV), Manon Lefort (représentante de la Corporation des maisons du Phare), Bruno Vincent.

Personnel : Denis Cuisson (gérant), Laurent Bélanger et Bruno Fortin (capitaines), Régis Dionne et Marco Slight (matelots), Jacynthe Dionne, Francine Boucher et Denise Boucher (préposées aux billetteries).

## Fabrique de Notre Dame des Sept Douleurs

Présidente : Lorraine Gendron  
Marguillères : Jeanette Dionne, Madeleine Dugal, Jacynthe Dionne,  
Marguilliers : André Cloutier, Raymond Pelletier  
Administrateur : J. Paul Deschênes  
Le poste de directrice de la pastorale est présentement ouvert.

## C.P.I.C.I.V. Corporation des Propriétaires de l'Île Verte pour la conservation de l'Île Verte.

Président : Gilles Schooner  
Vice-président : Raymond Pelletier  
Secrétaire-trésorier : J. Paul Deschênes  
Administrateurs : André Cloutier, Guy Langelier, Alain Roy, Bruno Vincent.

### Comité de rédaction de l'Insulaire :

Robert Desrosiers, Danielle Pitre et J. Paul Deschênes.

### Mer Bergère Inc. :

Président : Charles Méthé  
Vice-président : Gilles Schooner  
Secrétaire Trésorier : J. Paul Deschênes  
Directeur des opérations et de la commercialisation : Marc Lorrain  
Administrateurs : Pierre-Michel Fontaine, Guy Langelier, Johanne Barrette  
Bergers : Jessie Bélanger et Solange Bouchard.

### Marina du Gros Cap :

Président : Jacques Fraser  
Secrétaire-trésorière : Raymonde Lajoie  
Administrateurs : François Dionne, Régis Dionne et Francis Michaud.





## DISCOURS DU BUDGET 2006 FAIRE FACE À L'INÉVITABLE



Bonjour,

Un troisième budget encore plus difficile que les deux autres, pour le Conseil et pour les contribuables. Pourquoi?

Premièrement, une bonne nouvelle se transforme en hausse majeure de dépenses.

La valeur foncière de la municipalité est passée de 10,6 millions à 19,1 millions de dollars. Nous valons plus cher ... et la MRC et la Sûreté du Québec nous facturent plus : une hausse de 10 000 \$. Les coûts de l'évaluation triennale et des élections, amortis sur plusieurs années, ajoutent 2 800 \$. La hausse du coût de l'inspecteur, suite à l'augmentation du nombre des permis, est de 2 000 \$. Nous devons donc faire face à un montant additionnel de près de 15 000 \$ de dépenses incompressibles en commençant l'exercice budgétaire.

Deuxièmement, il faut également hausser les autres dépenses. Après plusieurs années d'essai avec un système budgétaire peu cher (non adapté au monde municipal), force est de constater que les finances de la municipalité sont encore peu fiables et source de graves problèmes de suivi. Le Conseil étudie la possibilité de se doter d'un système de gestion et de comptabilité utilisé par la très grande majorité des municipalités. Ce système « PG Mensys » est coûteux, soit 18 000 \$ à l'achat, incluant un nouveau poste de travail et des frais de mise à jour de 3 700 \$ par année. Cet achat sera amorti sur trois ans dans le cadre d'un bail-achat. Une aide financière a été demandée en ce sens à Madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales.

Une correction doit aussi être faite concernant le salaire du poste de directeur(trice) général(e) de la municipalité. En effet, après deux démissions justifiées par la lourdeur des responsabilités, il apparaît évident que le salaire de ce poste, qu'on savait sous-payé, doit être ajusté pour combler le poste vacant. Le salaire horaire de 11,90 \$ passera à 16,00 \$ pour un coût additionnel de près de 5 000 \$. À titre de comparaison, le salaire de l'employé de voirie est de 14,82 \$. Un appel au Pacte rural a été fait pour partager cette hausse de salaire durant les premières années.

Le dossier de la sécurité amène à chaque année des dépenses nouvelles pour assurer une couverture raisonnable de risques. Après le 911, l'unité de secours quatre saisons et le réseau de téléavertisseurs des premiers répondants, nous souhaitons

ajouter un réseau de six radios dont le rayon de communication couvrira toute l'île. En cas de sinistre important, feux de forêt ou autres, ils permettront de coordonner les secours. Ces radios pourront aussi être en liaison avec les « walkie-talkie » utilisés par les bénévoles du Sentier de la bouette. La municipalité paiera les coûts récurrents de 1 900 \$ et cherchera à autofinancer les dépenses d'achat de 3 700 \$ avec de l'aide extérieure et une levée de fonds. Un appel à Madame Boulet, ministre des Transports, a déjà été placé en ce sens.

Donc c'est plus de 15 000 \$ qui s'ajoutent au total des dépenses incompressibles. Ça donne froid dans le dos en pensant aux hausses de taxes ... et je ne suis pas sans penser à ceux et celles qui sont à petits revenus. Je me suis demandé, dans ces circonstances, si la fusion ne devait pas être envisagée compte tenu de la petitesse de la municipalité. Puis, j'ai pensé à la « grandeur de notre municipalité » qui mérite de la personnaliser et de la protéger contre les projets industriels à proximité (Énergie Cacouna et Sky Power) et contre la trop grande densification de l'île. On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Alors j'ai décidé d'assumer notre différence.

Le traitement des eaux usées de l'École Michaud (14 000 \$) sera entrepris avec le financement des programmes fédéraux provinciaux (77% de taux d'aide) et le solde sera assumé par le fonds de développement touristique. En effet, l'École Michaud est le point central d'accueil des touristes avec une boutique commune et un musée. Les installations sanitaires sont aussi utilisées par tous.

Merci encore à Inter-Rives et au Sentier de la bouette et à leurs clientèles. Cette source de financement permet de bonifier substantiellement les infrastructures d'accueil et le séjour des touristes pour entre autres atténuer les impacts négatifs de cette activité économique qui fait vivre plusieurs de nos concitoyens et concitoyennes.

Les hausses de taxes découlant de ce budget sont indigestes mais nécessaires pour assurer une vie municipale normale et pour réaliser la volonté de la population d'avoir un bureau municipal efficace et fiable. Ce budget n'a pas pris en compte les demandes de subvention faites, mais nous avons encore de l'espoir. Par ailleurs, j'ai confiance que Cacouna-Paroisse et l'Isle verte contribueront aux coûts du pont de glace puisqu'il constitue un chemin mitoyen régi par le Code municipal; un apport net de 3 250 \$.

Le budget 2006 totalise 264 800 \$ (incluant un achat de sable de 45 000 \$ à être subventionné) par rapport à 202 839 \$ en 2005. L'écart de dépenses est de 61 961 \$ (ou 16 961 \$ sans l'achat de sable pour les prochaines années). Le taux de taxes sera abaissé de 0,86 \$ à 0,52 \$ par cent dollars d'évaluation soit une baisse de 39%, mais la somme des taxes foncières perçues passera de 84 364 \$ à 98 461 \$ soit une hausse de 17%. Le taux de taxes sur les vidanges sera inchangé.

Ce budget est difficile et j'espère que les moyens que nous avons mis en œuvre pour diminuer certains coûts porteront fruits et auront un effet sur 2007.

Une note d'optimisme : merci aux bénévoles de plus en plus nombreux qui donnent sans compter, qui espèrent...

Ils sont ma source d'inspiration.

Gilbert Delage  
Maire

P.S. À méditer : Montagne immobile, immuable sans l'aide du temps.

## LA CPICIV A UN NOUVEAU LOGO...



Corporation des propriétaires  
de l'Île pour la conservation  
de l'Île Verte



## À TOUS(ES) LES RÉSIDENTS(ES) ET PROPRIÉTAIRES DE L'ÎLE VERTE

La C.P.I.C.I.V. maintient sa politique d'adresser L'Insulaire à tous(tes) les résidents(es) et propriétaires de l'Île et profite de la présente livraison pour inviter les abonnés(es) qui ne sont pas présentement membres de notre association, à le devenir. Comme nous le savons tous, l'union fait la force.

Rappelons en effet que notre regroupement représente, depuis sa fondation en 1989, tous(tes) les résidents(es) et propriétaires auprès des gouvernements et organismes, municipaux ou autres; appuie ses élus ou fonctionnaires dans leurs initiatives et sert aussi à leur rappeler, lorsque jugé opportun, la pensée de ses membres. Par exemple, c'est sous l'égide de la CPICIV que sera rédigé un mémoire citoyen, qui sera présenté au BAPE et à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, concernant nos inquiétudes relativement au projet de port méthanier à Gros-Cacouna.

Ceux qui désirent se joindre à la Corporation peuvent compléter le formulaire ci-inclus et y joindre un chèque au montant de leur choix. Une enveloppe de retour pré affranchie est

également fournie pour vous faciliter la tâche. Sachez que les sommes recueillies servent notamment à rencontrer les coûts d'impression et d'envoi postal de L'Insulaire.

Nous invitons les membres actuels à utiliser le même formulaire afin de renouveler leur sociétariat immédiatement, facilitant ainsi la tâche de nos bénévoles en leur évitant d'avoir à vous contacter à nouveau à échéance.

Répondant au désir de nombreux membres, nous espérons pouvoir livrer le plus grand nombre possible de copies de L'Insulaire par courriel; ceci nous permettrait de l'acheminer plus rapidement, en version « couleur » et à moindre coût. Si tel est votre cas, merci de nous signifier votre désir de recevoir votre journal de cette façon en nous envoyant votre adresse courriel à l'adresse : [jpddes@videotron.ca](mailto:jpddes@videotron.ca)

Merci de votre bonne collaboration,

Le secrétariat de la C.P.I.C.I.V.



## Culture et loisirs en 2005

Les bénévoles de la Corporation de la culture et des loisirs de l'Île Verte ont encore été très actives et actifs cette année. En février, il y a eu un atelier de chorale auquel ont participé neuf personnes. Le 11 juin, la Chorale Mille et Un Sons a donné un deuxième spectacle à l'Île. Près d'une centaine de personnes ont assisté à ce merveilleux spectacle d'une cinquantaine de choristes. Les activités de la Fête nationale ont été aussi couronnées de succès malgré une température incertaine. Peinture sur pierre, concours de photos, marché aux puces de livres usagés ont attiré près de 75 personnes sans oublier le feu de la Saint-Jean.

Finalement le grand succès des Mardis Biblio : 11 conférences, 598 entrées. Le tout s'est terminé dans un happening de bleuets et de plantes sauvages comestibles et médicinales. Félicitations à Maryse Dickner et à son équipe.

D'année en année, les conférences gagnent en présentation technique. L'an dernier quelques conférenciers ont pu faire leur présentation en utilisant un projecteur grâce à des prêts d'équipements de Robert Desrosiers et Pierre-Henry Fontaine. Ces équipements remplaçaient le traditionnel rétro-projecteur et les acétates. En 2006, grâce aux contributions reçues lors des soirées Mardi Biblio, le comité compte acquérir un système complet de projection et de sonorisation. Des démarches de recherche de financement auprès de divers programmes gouvernementaux et de divers ministres et députés sont en cours, mais il pourrait nous manquer un peu d'argent. Nous sollicitons donc votre appui afin que nous puissions acquérir les équipements avant le début des prochaines conférences. Nos besoins seraient de l'ordre de 1 000 \$. Faites parvenir vos dons à la Corporation de la culture et des loisirs de l'Île Verte, 69-b, chemin de l'Île, Île Verte, G0L 1K0.

Merci à toutes les personnes qui ont donné un coup de main dans l'organisation de ces activités et merci à l'avance pour vos dons.

André Cloutier, Maryse Dickner, Michèle Dionne et Denis Cusson

## Culture et loisirs en 2005



Je suis à la recherche de vieilles photos de la maison du Capt. Dan Fraser (aujourd'hui le « Bateau Phare »). Je cherche surtout des photos du magasin général, qui s'appelait l'Économie. Ce magasin a été ouvert plus de 26 ans. Il y a certainement quelqu'un qui possède de vieilles photos des rencontres d'après-messe, d'un beau dimanche midi, où l'on se rencontrait pour se payer une bonne chique ou une Cherry Blossom.

Louise Newbury





## Mer Bergère se renouvelle.

Plusieurs d'entre vous êtes familiers avec ce paysage bucolique des agneaux paissant tranquillement sur les prés salés de la batture de l'Île. Cela fait déjà quelques années que cette expérience unique en Amérique du Nord, conduite par la société Mer Bergère, a vu le jour en s'inspirant du type d'élevage qui se pratique sur les battures du Mont Saint-Michel, en Basse-Normandie, aux portes de la Bretagne.

Bien au-delà de la simple production d'agneaux, Mer Bergère poursuivait d'autres objectifs soit la conservation du patrimoine de l'Île Verte par la préservation de l'activité agricole qui fut jadis un facteur de développement économique de l'Île et la protection du bâti. À cet égard, particulièrement, il importe de signaler que Mer Bergère aura contribué à conserver en bon état la magnifique grange de madame Martine Vally qui abrite actuellement la bergerie.

Le manque d'expérience de ses gestionnaires dans l'élevage des agneaux avait amené la Société à établir un partenariat avec une entreprise du Bas-Saint-Laurent qui prenait en charge tous les aspects techniques de l'élevage et de la commercialisation tandis que nous conservions la propriété du concept de pâturage des prés salés ainsi que de la marque de commerce enregistrée.

En 2005, divers événements conduisent Mer Bergère à reprendre en main la direction des opérations. C'est ainsi qu'avec l'assistance de monsieur Jessie Bélanger et de madame Solange Bouchard, deux

personnes très bien expérimentées, une soixantaine d'agneaux de pré salé d'une qualité exceptionnelle ont été produits. Les tests de dégustation effectués par l'équipe de l'émission « L'Épicerie », diffusée au début de novembre en ont fait la démonstration sans équivoque. De plus une synergie s'est établie, pour le transport des fourrages et des moulées, avec monsieur Gérald Dionne qui s'est lancé dans la production d'agneaux de prairie cette année.

Par la notoriété et l'exclusivité de son produit offert dans les meilleurs établissements de restauration du Québec, force est de constater que les activités de Mer Bergère contribuent à faire connaître notre « petite île ». Ce type de production demeure également, en soi, une attraction touristique intéressante tant par sa singularité que par la convivialité et la disponibilité de nos bergers à répondre aux questions des visiteurs.

L'équipe des gestionnaires, formée par Charles Méthé, Jean-Paul Deschênes, Marc Lorrain, Johanne Barrette, Guy Langelier, Pierre-Michel Fontaine et Gilles Shooner prépare déjà la prochaine saison avec enthousiasme et envisage même d'augmenter la production significativement tout en respectant l'environnement et la capacité de support des milieux de pâturage.

En dernier lieu, il faut saluer hautement la collaboration essentielle des riverains qui permet de faire paître les agneaux sur leurs battures et sans laquelle une activité aussi exceptionnelle, dans la Belle Province, ne saurait exister. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Guy Langelier, administrateur

### Procédure d'appel d'urgence à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

- Appel au 911
- L'infirmier(e) et les premiers répondants reçoivent un message écrit simultané sur leur téléavertisseur avec la raison et l'adresse de l'appel. Ils peuvent donc se mettre en action immédiatement sans perdre de temps
- Une personne de la centrale du 911 est spécialement formée pour soutenir l'appelant et lui dire quoi faire en attendant l'arrivée des secours étape par étape (exemple: massage cardiaque en attendant la défibrillation).

#### Les avantages...

- Tout le monde connaît le numéro
- Mobilisation plus simple et beaucoup plus rapide de toute l'équipe: infirmier(e) et premiers répondants formés pour donner des soins d'urgence.

Les manoeuvres faites en attendant l'arrivée des secours peuvent sauver une vie. Par exemple, lors d'un arrêt cardiaque, le fait d'avoir reçu de la RCR (réanimation cardio-respiratoire) en attendant augmente les chances de succès du défibrillateur. Nous avons cet appareil et nous sommes formés pour l'utiliser. Les personnes ressources au 911 peuvent guider les appelants même si ceux-ci n'ont pas de formation ou d'expérience.



## Êtes-vous cette personne?

### Connaissez-vous cette personne?

Notre municipalité est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice général(e) qui, sous l'autorité du maire, aura le mandat d'assurer la gestion de la municipalité, en conformité avec les lois provinciales et selon les politiques établies par le conseil.

Une connaissance approfondie des affaires municipales n'est pas ici un préalable absolu puisque l'expérience et les qualités personnelles peuvent s'avérer suffisantes pour l'exécution des fonctions.

Le poste est de trois jours par semaine, sept heures par jour et est rémunéré à 16,00 \$ l'heure.

La période de probation est de six mois.

Prière de communiquer avec Gilbert Delage au bureau municipal à l'adresse [ndsd-ileverte@bellnet.ca](mailto:ndsd-ileverte@bellnet.ca)

#### Comité de rédaction

Responsable-CPICIV : J.Paul Deschênes

Montage : Robert Desrosiers

Révision : Danielle Pitre

Nous joindre :

[jpddes@videotron.ca](mailto:jpddes@videotron.ca)

## GAS O BAR STATION SERVICE 132



418-898-3321

**Claude Marquis, enr.**

*Au service des amis de l'Île Verte depuis 1967  
et plus présent que jamais pour vous servir.*